

**DOCUMENTS COMPTE ADMINISTRATIF**  
**Budget principal et budget Annexe Rayon Vert**

Délibération de vote du CA 2015  
Délibération d'affectation du compte de résultat



Saint-Valery-en caux, le 18 avril 2016

BORDEREAU DES PIÈCES  
ADRESSEES

À

PREFECTURE DE LA  
SEINE-MARITIME  
D.R.C.L.7 PLACE DE LA MADELEINE  
76036 ROUEN CEDEX

DESIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE DE PIÈCES	OBSERVATIONS
<b>Conseil Municipal Séance du 06 avril 2016</b>		
<b>Transmission des documents budgétaires :</b>		
- Délibération approuvant le compte de gestion du receveur - Ex. 2015 (Budget Principal et B.A. Rayon Vert)	2 ex.	
- Compte de gestion du receveur - Ex. 2015 (Budget Principal et B.A. Rayon Vert)	2 ex.	
- Délibération approuvant le C.A. 2015 (Budget Principal et B.A. Rayon Vert)	2 ex.	
- <b>Compte Administratif 2015 :</b>		
- Budget Principal	2 ex.	
- Budget Annexe « RAYON VERT »	2 ex.	
- Délibération approuvant l'affectation du résultat 2015 (Budget Principal et B.A. Rayon Vert)	2 ex.	
* <b>Budget Primitif 2016 :</b>		
- Budget Principal	2 ex.	
- Budget Annexe « RAYON VERT »	2 ex.	
<b>N° 2016-04-26/27 : Taux d'imposition des taxes directes locales - Année 2016</b>	1 ex.	
<b>Etat N° 1259 COM</b>	3 ex.	

*Transmis pour  
contrôle de légalité,  
vous en souhaitant bonne  
réception.*

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	21
Nombre de suffrages exprimés	21
VOTES :	Contre <input type="text" value="4"/> Pour <input type="text" value="17"/>
Date de convocation :	31 mars 2016

Séance du six avril 2016 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur POILVE Alain, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Madame CHAUVEL Dominique, Députée-Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		2 377 379,29 €	88 508,77 €		88 508,77 €	2 377 379,29 €
Opérations de l'exercice	5 547 648,43 €	5 609 942,05 €	1 090 548,23 €	760 477,34 €	6 638 196,66 €	6 370 419,39 €
TOTAUX	5 547 648,43 €	7 987 321,34 €	1 179 057,00 €	760 477,34 €	6 726 705,43 €	8 747 798,68 €
Résultats de clôture		2 439 672,91 €	418 579,66 €		515 341,45 €	2 021 093,25 €
Restes à réaliser			515 341,45 €	21 666,85 €	515 341,45 €	21 666,85 €
TOTAUX CUMULES		2 439 672,91 €	933 921,11 €	21 666,85 €	515 341,45 €	2 042 760,10 €
RESULTATS DEFINITIFS		2 439 672,91 €	912 254,26 €			1 527 418,65 €

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

**COMPTE ANNEXE POUR BUDGET ANNEXE RAYON VERT**

Résultats reportés		29 414,57 €		3 701,74 €		33 116,31 €
Opérations de l'exercice	628 698,75 €	662 408,46 €	25 860,37 €	21 258,10 €	654 559,12 €	683 666,56 €
TOTAUX	628 698,75 €	691 823,03 €	25 860,37 €	24 959,84 €	654 559,12 €	716 782,87 €
Résultats de clôture		63 124,28 €		-	900,53 €	62 223,75 €
Restes à réaliser			8 475,00 €		8 475,00 €	
TOTAUX CUMULES		63 124,28 €	8 475,00 €	900,53 €	8 475,00 €	62 223,75 €
RESULTATS DEFINITIFS		63 124,28 €		-	9 375,53 €	53 748,75 €

ORIGINAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS

**PRESENTATION CONSOLIDEE**

Résultats reportés		2 406 793,86 €	88 508,77 €	3 701,74 €	88 508,77 €	2 410 495,60 €
Opérations de l'exercice	6 176 347,18 €	6 272 350,51 €	1 116 408,60 €	781 735,44 €	7 292 755,78 €	7 054 085,95 €
TOTAUX	6 176 347,18 €	8 679 144,37 €	1 204 917,37 €	785 437,18 €	7 381 264,55 €	9 464 581,55 €
Résultats de clôture		2 502 797,19 €	419 480,19 €		523 816,45 €	2 083 317,00 €
Restes à réaliser			523 816,45 €	21 666,85 €		21 666,85 €
TOTAUX CUMULES		2 502 797,19 €	943 296,64 €	21 666,85 €	523 816,45 €	2 104 983,85 €
RESULTATS DEFINITIFS		2 502 797,19 €	921 629,79 €			1 581 167,40 €

**COMPTE ANNEXE POUR**

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						

2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement au bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5)

Ont signé au registre des délibérations : MM. D.CHAUVEL, A. POILVE, C. GROUT-LIMARE, J. SALLE, F. MARIE, H. MOULIER, J. LASSERON, R. DISTANTE, V. TORRES B. BARCQ, P. LECOINTRE, R. BRUNEVAL, T. FABAREZ, I. DUJARDIN, M. LEVACHER, W. WILLIG, J. MORTELECQUE, P. LASSERON, R. DISTANTE, V. TORRES M. LE PAIH., C. RABAUULT, L. CANU.

BUREAU DU COURRIER

21 AVR. 2016

PRÉFECTURE

DE LA SEINE-MARITIME



A. Poilve

76655  
Code INSEE

VILLE DE ST VALERY EN CAUX  
Budget COMMUNAL M14

2015

ORIGINAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 27  
Nombre de membres présents : 22  
Nombre de membres exprimés : 25  
VOTES :  
Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	62 293,62
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 377 379,29
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	2 439 672,91
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-418 579,66
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-493 674,60
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	912 254,26
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	2 439 672,91
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	912 254,26
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	1 527 418,65
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

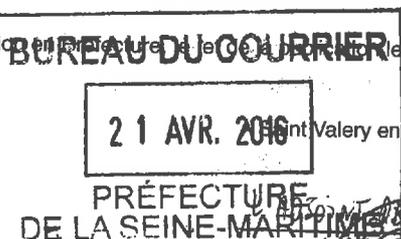
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Deputée-maire, compte tenu de la transmission en préfecture de la présente délibération le 06/04/2016



A. Poilvé

76655  
Code INSEE

VILLE DE ST VALERY EN CAUX  
BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL " RAYON VERT "

2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 27  
Nombre de membres présents : 22  
Nombre de membres exprimés : 25  
VOTES :  
Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Résultat de fonctionnement	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	33 709,71
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	29 414,57
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>63 124,28</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-900,53
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-8 475,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>9 375,53</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>63 124,28</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>9 375,53</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>53 748,75</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Deputée-maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le

A Saint Valery en Caux, le 06/04/2016

L'ADJOINT DELEGUE





# DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL (1)

concernant l'approbation du COMPTE DE GESTION B.A. RAYON VERT

dressé par Mr L'HARPENIER Samuel, Receveur du 01/01 au 04/02/20  
Mme FLEURY Séverine, Receveur du 05/01/2015 au 26/02/2016

ORIGINAL

L'an mil neuf cent dix-neuf, le six avril à 20 heures, 30  
le CONSEIL MUNICIPAL (1) dûment convoqué, s'est réuni  
en session ordinaire, sous la présidence de Mme CHAVEL Dominique, DEPUTÉE-MAIRE  
Nombre de CONSEILLERS MUNICIPAUX (2) en exercice : 27  
Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL (1) : 22 Mars 2016  
Présents : MM. D. CHAVEL, A. POILVÉ, L. GROUT-LIMARE, J. SALLE, F. MARIE, H. MONNET,  
P. GABEL, J. M. LOPPENS, B. BARCO, R. BRUNENAL, P. LECOINTRE, T. GABAREZ, I. VUJARDIN,  
M. LEVALNER, W. WILLIG, S. DURIELECQUE, P. LASJERON, L. CANU, R. PISTANIE,  
L. RADAVI, V. TORRES, M. LE PAÏH, M. ANNOIRS, S. DELANNOY, G. DELANNAY, H. PLESSIS  
lesquels forment la majorité des membres en exercice. ABSENTS: L. ERYVZ, P. DUMONTIER  
LE CONSEIL MUNICIPAL (1) :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 10.2015  
et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à  
recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux  
de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le  
Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de  
l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 10.2015

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun  
des soldes figurant au bilan de l'exercice 10.2014 celui de tous les titres de recettes émis et  
celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les  
opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant qu'il n'y a pas d'observations formulées

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 10.2015 au  
31 décembre 10.2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 10.2015 en ce qui concerne les  
différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

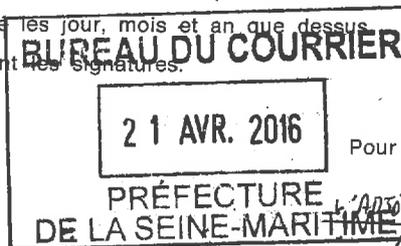
3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

— Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 10.2015 par le Receveur,  
visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de  
sa part (3) ;

— Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés,  
d'exiger (3) ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.



Pour expédition conforme :



(1) Conseil municipal, comité  
ou commission administrative.

(2) Conseillers municipaux ou mem-  
bres.

(3) Rayer la mention inutile.

## PROPOSITION DELIBERATION AFFECTATION RESULTAT 2016

### RAYON VERT SAINT VALERY EN CAUX

Considérant que les résultats issus du compte administratif 2016 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement reporté	53 748,75 €
Ou Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €
Excédent de fonctionnement année 2016	41 159,69 €
ou Déficit de fonctionnement année 2016	0,00 €
<b>Total Excédent de fonctionnement</b>	<b>94 908,44 €</b>
<b>Ou Total Déficit de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>

Excédent d'investissement reporté	0,00 €
Ou Déficit d'investissement reporté	900,53 €
Excédent d'investissement année 2016	21 245,00 €
ou Déficit d'investissement année 2016	0,00 €
<b>Total Excédent d'investissement</b>	<b>20 344,47 €</b>
<b>Ou Total Déficit d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>

Considérant que les restes à réaliser de l'exercice 2016 s'établissent ainsi :

Dépenses d'investissement reportées	49 134,16 €
Recettes d'investissement reportées	
<b>Solde positif</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Ou Solde Négatif</b>	<b>49 134,16 €</b>

Considérant, par conséquent, que le besoin d'autofinancement de la section d'investissement s'établit ainsi (excédent ou déficit d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser)

<b>Besoin d'autofinancement</b>	<b>28 789,69 €</b>
---------------------------------	--------------------

Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Affectation minimale à la section d'investissement (article 1068)</b>	<b>28 789,69 €</b>
<b>Affectation du solde disponible à la ligne 002 (recettes)</b>	<b>66 118,75 €</b>
<b>Ou Report du déficit de fonctionnement à la ligne 002 (dépenses)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (recettes)</b>	<b>20 344,47 €</b>
<b>Report du déficit d'investissement à la ligne 001 (dépenses)</b>	<b>0,00 €</b>